



Pour l'Alliance CFE UNSA Énergies, il est urgent de rectifier la PPE afin d'agir pour le climat

Quelques jours avant le premier anniversaire de l'arrêt de la production à la centrale nucléaire de Fessenheim, les économistes Olivier Blanchard et Jean Tirole ont recommandé, dans leur rapport sur « les grands défis économiques de la France », de « subordonner tout plan de mise à l'arrêt des centrales nucléaires à la création de solutions viables pour satisfaire la demande d'électricité », considérant qu'il est « fondamental de préserver, et peut-être d'étendre notre capacité nucléaire dans un avenir proche ».



À l'unisson de la nouvelle directrice générale d'ENGIE qui vient de déclarer devant les députés le 30 juin que « pour décarboner la France il y aura besoin du nucléaire », les sénateurs ont voté un amendement au projet de loi Climat et Résilience visant à encadrer la fermeture de réacteurs nucléaires pour « anticiper tout risque de black-out électrique ».

Au moment où la Belgique est au pied du mur et s'inquiète de plus en plus pour sa sécurité d'alimentation électrique suite à sa décision très politique de sortir du nucléaire, l'Alliance CFE UNSA Énergies voit dans toutes ces prises de position la confirmation de ce qu'elle ne cesse de défendre, à savoir que la fermeture

anticipée de réacteurs nucléaires et donc de moyens pilotables de production d'électricité bas carbone est à la fois une erreur électrique, une faute industrielle et sociale, une gabegie économique mais aussi et surtout une hérésie climatique.

Alors que le Gouvernement ne cesse de vanter les impératifs de réindustrialisation et de relocalisation industrielle et que l'autonomie stratégique revient au cœur de l'agenda politique, fermer hier Fessenheim et demain d'autres réacteurs reviendrait à se priver d'outils industriels compétitifs essentiels à la compétitivité économique du pays et à sa souveraineté énergétique, ce qui constitue plus que jamais un contre-sens irresponsable, comme l'a affirmé l'Académie des Sciences en juillet 2020 !

Ce n'est pas parce que nos voisins allemands cherchent à imposer en Europe leur Energiewende basée sur la sortie du nucléaire, comme en atteste le dernier courrier cosigné par la ministre allemande de l'environnement demandant l'exclusion du nucléaire de la taxonomie européenne, que la France doit s'engager et demain s'enfermer dans ce contre-sens.



À en croire le Haut Conseil pour le Climat, la France est loin de ses objectifs climat pour 2030, avant même que ces objectifs ne soient rehaussés pour être en ligne avec l'objectif européen visant une réduction d'au moins 55 % des émissions nettes de CO₂ d'ici à 2030, contre 40 % précédemment. Puisque le Haut Conseil ne vise pas moins que le doublement du rythme de réduction de ces émissions dès 2022, la France n'a en aucun cas les moyens de sacrifier ses outils bas carbone, en remplaçant des outils bas carbone nucléaires par d'autres outils bas carbone renouvelables, pour un gain climat égal à zéro et un bilan négatif en matière de sûreté électrique.

Dans ce contexte, l'ultimatum adressé par le Conseil d'État enjoignant au Gouvernement de muscler sa politique climatique d'ici le 31 mars 2022 doit servir d'électrochoc. S'il veut agir vite et fort en faveur du climat, le

Gouvernement doit s'appuyer sur tous les atouts bas carbone dont dispose aujourd'hui la France. Au regard des contraintes et doutes croissants pesant sur le développement des énergies renouvelables intermittentes, y compris en matière d'acceptabilité citoyenne et d'absence de filières industrielles réellement structurées et pourvoyeuses d'emplois durables, le moyen le plus sûr de décarboner vite et bien, à un coût limité pour la collectivité tout en assurant la sécurité d'alimentation électrique du pays, est de préserver l'outil bas carbone que constitue le parc nucléaire existant aux côtés de l'hydroélectricité. La CRE ne dit pas autre chose quand elle prône la neutralité technologique bas carbone, et donc indirectement le recours au parc nucléaire existant, pour asseoir une stratégie hydrogène compétitive et peu gourmande en subventions publiques.

Pour toutes ces raisons, l'Alliance CFE UNSA Énergies demande au Gouvernement de revoir le rythme de déclassement du parc nucléaire existant et le nombre de réacteurs devant fermer d'ici 2035 (12 en plus de ceux de Fessenheim) aujourd'hui prévus par la programmation pluriannuelle de l'énergie, et d'ainsi agir pour le climat en évitant de reproduire l'hérésie climatique qu'a constitué la fermeture de la centrale nucléaire alsacienne !

